

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 17.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022972

Entité de publication



Commune d'Ardon, Place Saint-Jean 1, 1957 Ardon

Demande d'autorisation de construire - Mise en conformité protection incendie — Création d'une voie d'évacuation - JM Menuiserie - Jürg Münger, Ardon

Titre du projet de construction

Mise en conformité protection incendie — Création d'une voie d'évacuation - JM Menuiserie - Jürg Münger

Numéro pour consultation eConstruction

2ebc0e82

Requérant(e)

Erika Fort

Auteur(e) de plans

Erika Fort

Parcelle

Parcelle 1039, No Folio 9, Lieu-dit Aprages (PPE Ardon 6021/50372 - 263/1'000)

Coordonnées

2'586'883 1'117'017

Propriétaire

Walter Münger

Propriétaire

Verena Münger

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone industrielle 0.80 (22) (DS IV)

Moyen de droit / Consultation

Seuls les documents accessibles au public (protection des données) sont consultables sur la plateforme eConstruction. Le reste du dossier est disponible auprès de l'administration communale durant les jours ouvrables. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Ardon, Place Saint-Jean 1, 1957 Ardon, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Ardon
Place Saint-Jean 1
1957 Ardon

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.08.2026